

CONDITIONS ET MODALITES DE PRET DES LISEUSES ELECTRONIQUES

La Bibliothèque départementale de prêt de la Marne met à la disposition des bibliothèques du réseau départemental des liseuses électroniques. Vous pouvez ainsi faire découvrir la lecture numérique à vos usagers et les familiariser avec un nouveau support. Une liseuse c'est plusieurs dizaines de livres concentrés dans 200 g de technologie et de confort !

Toutes les liseuses de la BDP sont du même modèle : la liseuse de Pocket book Touch lux 3 TEA.

Le prêt entre la BDP et la bibliothèque bénéficiaire

Plusieurs liseuses pourront être prêtées à une même bibliothèque, avec un maximum de 2 liseuses par établissement pour pouvoir répondre aux demandes de l'ensemble du réseau.

La durée minimale de prêt est de 1 mois et maximale de 6 mois.

La réservation se fera sur le portail de la BDP.

Les liseuses sont équipées de code à barres au dos de la liseuse et sont prêtées par lecture de ce code à barres comme les autres supports.

Le retrait et le retour du matériel pourront s'effectuer soit directement à la BDP soit par le biais des navettes. Il faudra veiller à ce que le matériel soit correctement conditionné afin qu'il soit protégé des chocs.

L'ensemble du matériel est contrôlé avant chaque prêt : fonctionnement, état. Le bénéficiaire s'engage à vérifier le bon état et le fonctionnement du matériel dès réception. Toute anomalie doit être signalée immédiatement par le bénéficiaire à la BDP.

Les liseuses sont prêtées chargées par la BDP.

Les liseuses sont fournies avec un contenu de livres numériques pré chargés. Une liste des livres chargés est fournie avec le matériel. Ni le bénéficiaire, ni l'adhérent ne sont autorisés à modifier ce contenu.

La maintenance et la configuration des matériels sont de la compétence exclusive de la BDP. Tout problème technique doit être signalé immédiatement.

La BDP vous fournit, en version papier et numérique :

-1 charte de prêt des liseuses, à destination des usagers

-1 mode d'emploi papier

-1 questionnaire que nous vous demandons de faire remplir aux usagers empruntant une liseuse, à nous rendre au moment du retour

Le prêt entre la bibliothèque bénéficiaire et l'utilisateur

Les liseuses peuvent être prêtées à domicile aux adhérents inscrits à la bibliothèque. L'adhérent (ou le représentant légal pour les enfants mineurs) qui emprunte une liseuse doit obligatoirement signer [la charte de prêt des liseuses](#).

La BDP fournit aux bibliothèques empruntant ce matériel un modèle de charte à compléter en fonction des pratiques de prêt de chaque structure.

Lorsqu'un usager rapporte une liseuse à la bibliothèque, cette-dernière procède à son rechargement. Le chargement des liseuses s'effectue en utilisant le câble USB fourni avec la liseuse, en branchant ce câble USB à un ordinateur. Une liseuse chargée est réputée avoir une autonomie d'environ 1 mois de lecture.

Le prêt à domicile du câble de rechargement est laissé au libre choix de la bibliothèque. Si la bibliothèque choisit de prêter le câble USB à ses usagers pour qu'ils puissent recharger eux-mêmes la liseuse empruntée, à charge pour elle de vérifier l'état et la bonne restitution du câble.

Au moment du retour de la liseuse en bibliothèque, le personnel de la bibliothèque s'engage à vérifier le bon fonctionnement de la liseuse en présence de l'adhérent utilisateur.

Après le retour de la liseuse par l'utilisateur, le personnel de la bibliothèque s'engage à vérifier qu'aucun livre n'a été ajouté par l'emprunteur. Dans le cas où un ou plusieurs livres auraient été ajoutés, la bibliothèque devra le(s) supprimer avant de prêter à nouveau la liseuse.

Le bénéficiaire devra certifier avoir souscrit une assurance garantissant les risques de perte, de destruction, de détérioration, d'avarie ou de disparition consécutifs à un accident, un incendie, une explosion, une chute de la foudre, un vol ou à l'action de l'eau subis sur les matériels prêtés.

Descriptif du matériel prêté

- 1 liseuse électronique Touch lux 3 TEA (valeur d'achat 160€)
- 1 câble USB/micro-USB
- 1 housse de protection
- 1 liste des livres chargés
- 1 mode d'emploi papier

